



COMITE DE PILOTAGE REGIONAL DE LA TERRITORIALISATION DU GRENELLE DE L'ENVIRONNEMENT

Rôle	Dans le cadre de la mise en œuvre du Grenelle de l'Environnement, le ministre d'Etat chargé de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de la Mer a demandé la mise en place en régions d'un pilotage appliquant le principe d'une « gouvernance à 5 », comme il l'a été au niveau national. Ce comité se réunit pour débattre autour de 7 thématiques identifiées : transports, climat, énergie, biodiversité, déchets, risques santé-environnement, urbanisme et aménagement.
Présidence	
Composition de la commission	Représentants des collectivités territoriales, des entreprises, des salariés, des principales associations oeuvrant dans le domaine de l'environnement
Représentants UMO	1 représentant (un titulaire/un suppléant)
Textes de référence	Grenelle de l'Environnement
Fréquence des réunions	
Lieu des réunions	Amiens

COMPOSITION	Commune/EPCI	Représenté par	M (maire) A (adjoint) Psdt EPCI
Titulaire	Rainvillers	Laurent LEFEVRE	M
Suppléant	Apremont	Gérard MANOUSSI	M
GRUPE DE TRAVAIL TRANSPORTS			
	St-Rémy-en-l'Eau	Boris GOGNY-GOUBERT	M
GRUPE DE TRAVAIL CLIMAT, AIR, ENERGIE			
	Rainvillers	Laurent LEFEVRE	M
GRUPE DE TRAVAIL URBANISME, AMENAGEMENT			
	Apremont	Gérard MANOUSSI	M
GRUPE DE TRAVAIL BÂTIMENT DURABLE			
	Estrées-St-Denis	Charles POUPLIN	M

Date de désignation : septembre 2009